



DECLARATION LIMINAIRE AU CTPD DU 25.11.2009

Madame la Présidente,

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et le vote de la loi sur la mobilité produisent un changement fondamental de la conception du rôle de l'Etat et de ses modes d'intervention. Il se traduit par la baisse systématique et dogmatique de la dépense publique, par l'augmentation des suppressions d'emplois publics et la destruction des Statuts de la fonction publique.

Le projet de loi de finances 2010 confirme bien cette réalité :

- ◆ 33 749 postes de fonctionnaires d'Etat supprimés l'année prochaine dont 16 000 à l'éducation nationale
- ◆ le ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat est en pointe avec la suppression de 3020 postes dont 2569 à la DGFIP

Ces choix budgétaires s'inscrivent dans la même logique que les précédents, qui nous ont conduit à la crise et à un déficit de 140 milliards d'euros.

Le tout, au détriment des besoins sociaux réels de la population et des conditions de vie au travail pour les agents de l'Etat.

Ce Comité Technique Paritaire Départemental se place dans ce contexte de morosité croissante.

Le spectre des suppressions d'emplois plane sur notre CTPD.

Nous ne sommes pas dupes, chaque annonce de restructurations, chaque création de services tels que les SIP et PRS se fait avec l'idée principale de faire de notre département le laboratoire de la casse de l'emploi public d'Etat et la dégradation du service.

Le CTPC Emplois se tiendra Lundi prochain. La CGT vous

demande, en tant qu'Administratrice générale des Finances Publiques du Nord, d'intervenir auprès de la Direction Générale pour obtenir les effectifs nécessaires à l'accomplissement des missions de services publics dans le département dont vous avez la responsabilité.

Il semblerait que plus de 70 suppressions d'emplois soient programmées à la DRFIP du Nord pour 2010.

On peut, légitimement penser que ces suppressions d'emplois sont consécutives aux éléments que vous avez bien voulu transmettre à la DG.

Ces chiffres, s'ils sont aussi précis que ceux que vous communiquez lors des différents CTP, nous laissent dubitatifs !

On en veut pour preuve les incohérences flagrantes des chiffres que vous annoncez sur les volumes de travail dans les futurs SIP.

La CGT le sait et tient à alarmer tous les collègues impactés par les SIP : de la minoration systématique des chiffres découlera la minoration du volume d'emplois.

La création des Services des Impôts des Particuliers et les chiffres faussés sont des outils supplémentaires à cette destruction de l'emploi.

Sont ici présents, des experts convoqués à la demande des organisations syndicales au sujet du SIP de Roubaix. Les collègues de Roubaix attendent de votre part des réponses concrètes sur les revendications portées par leur pétition qu'ils vous remettent, sachant que toutes les décisions qui seront prises auront des incidences lourdes sur leurs conditions de travail.